



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations de jeunesse et d'éducation

Question écrite n° 28533

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les inquiétudes du mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) suite à l'annonce d'importantes baisses de financement au titre du budget 2009. Les responsables de cette association nationale ont eu en effet connaissance du projet de diminution d'au moins 20 % du montant du conventionnement annuel. La baisse annoncée de financement met en péril l'avenir de cette association et celui de la tête de réseau nationale qui assure stabilité et développement des activités pour l'ensemble des régions. Il lui demande donc ses intentions quant au financement des actions du MRJC pour 2009.

Texte de la réponse

Le soutien au Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), au titre de l'exercice 2009, s'inscrira dans le contexte général des politiques publiques en matière de subvention aux associations. Dans l'attente du vote du budget 2009 par la représentation nationale, il est prématuré de tirer des conséquences précises sur les possibilités de soutien aux associations et a fortiori pour la prise en compte des projets de telle ou telle association dans le cadre de convention. Le MRJC bénéficie actuellement au plan national d'une convention pluriannuelle d'objectifs qui montre l'intérêt porté par le ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative à ses actions. Le contenu de l'éventuelle prochaine convention sera défini en fonction de la qualité du projet présenté par l'association. Il bénéficie également d'un soutien par l'intermédiaire du FONJEP, au titre de la jeunesse et de l'éducation populaire, évalué à 247 565 euros en 2008. En outre, il a obtenu une subvention particulière d'un montant de 8 000 euros pour l'organisation d'un colloque dans le cadre de l'appel à projets « L'Europe et les jeunes ».

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28533

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juillet 2008, page 6507

Réponse publiée le : 30 septembre 2008, page 8444